

Lutte contre l'isolement social des personnes âgées

Les caisses de retraite de la Bourgogne-Franche-Comté lancent leur appel à projets pour lutter contre l'isolement social des personnes retraitées, avec le soutien des Conférences des financeurs de la Bourgogne-Franche-Comté

TISSONS DES LIENS

DOSSIER DE PRESSE

> 9^e édition

« Amitiés, solidarités, tissons des liens pour nos aînés »



GIE IMPA

Ingénierie
Maintien à domicile
des Personnes Âgées

Carsat Retraite & Santé au travail
Bourgogne-Franche-Comté

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

cnsa Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

ars Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Côte d'Or LE DÉPARTEMENT

DIJON métropole

Doubs le Département

Jura.fr

NIÈVRE le Département

haute saône LE DÉPARTEMENT

saône-et-loire LE DÉPARTEMENT

l'Yonne LE DÉPARTEMENT

Yonne le Département

Conférence des Financeurs de la Bourgogne-Franche-Comté

ÉDITO

YVES BARD, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GIE
IMPA (INGÉNIERIE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES)

Susciter des initiatives partout en Bourgogne-Franche-Comté
pour favoriser l'inclusion sociale des retraités

La lutte contre l'isolement social est toujours au coeur de nos préoccupations et nos actions !



La perte d'autonomie et de dépendance est un enjeu sociétal face au vieillissement de la population française. En Bourgogne-Franche-Comté, la part de personnes âgées représente 23,9 % de la population contre 20,9 % en France métropolitaine. Notre région doit dès à présent faire face à ces phénomènes démographiques.

Les caisses de retraite repèrent et accompagnent les personnes isolées ou risquant de le devenir à travers ses missions communes en inter-régime.

Unies pour répondre à l'aspiration de chacun d'entre nous : vivre longtemps et en bonne santé à domicile, les caisses de retraite régionales (Carsat et MSA), regroupées au sein du Gie IMPA agissent pour prévenir et lutter contre l'isolement social des retraités à travers son appel à projets. Créé en 2015, il a déjà permis de financer plus de 580 actions et d'accompagner 320 000 retraités de Bourgogne-Franche-Comté.

La neuvième édition lancée le 5 septembre, aura pour thème « Amitiés et solidarités, tissons des liens pour nos aînés ».

Pourquoi cet axe ? Lors du dernier baromètre de l'association des Petits Frères des Pauvres, le sentiment d'isolement du cercle amical a fortement augmenté en passant de 32 % en 2017 à 53 % en 2021. Alarmant, ce chiffre témoigne du mal-être renforcé par les deux ans de crise sanitaire.

Soutenu par les Conférences des Financeurs de chaque département de Bourgogne-Franche-Comté, cet appel à projets, et cette thématique, je l'espère, permettront une nouvelle fois de prévenir la perte d'autonomie du public âgé et d'accompagner des seniors au plus près de leur lieu de vie. Notre ambition est d'inscrire les aînés dans leur communauté grâce à des liens durables.

Le Gie IMPA a la volonté de toucher les retraités sur tout le territoire bourguignon-franc-comtois qu'ils résident en ville ou en milieu rural. Nous souhaitons encourager la réalisation d'actions sur des territoires qui n'ont pas fait l'objet d'actions ces dernières années. C'est ainsi que des territoires « prioritaires » ont été définis pour cette édition et les projets qui se mobiliseront sur ces communes seront priorités par la Commission de l'appel à projets.

Ensemble, nous sommes fiers, avec nos partenaires et nos porteurs de projet, de contribuer activement et au plus près des seniors de Bourgogne - Franche-Comté, à lutter contre l'isolement de nos aînés car plus que jamais, ils ont besoin de nous.

COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE

UNE 9ÈME ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS SOUS LE SIGNE DE L'AMITIÉ

Pour la neuvième année consécutive, les caisses de retraite Carsat et MSA, rassemblées au sein du Gie IMPA, renouvellent leur appel à projets « Prévenir et lutter contre l'isolement social des seniors » afin de financer des projets qui visent à améliorer le quotidien des retraités de Bourgogne-Franche-Comté. Pour se réinventer, plusieurs nouveautés sont proposées cette année aux porteurs de projet !

Pourquoi lutter contre l'isolement social ?

L'isolement social est un enjeu de santé publique d'autant plus avec la crise sanitaire de ces dernières années. L'appel à projets du Gie IMPA permet à des structures et acteurs locaux de la région de mettre en place des actions de prévention au plus près des retraités afin d'encourager le lien social.

Le dernier baromètre réalisé par les Petits Frères des Pauvres a mis en exergue cette hausse du sentiment d'isolement. 36 % de personnes âgées se sentent fréquemment seules ce qui représente 6.5 millions de personnes.

Un autre constat a été fait : 40 % des retraités interrogés se disent isolés de leur cercle amical. Ce phénomène est d'autant plus marquant en Bourgogne-Franche-Comté car ils sont 53 % soit une hausse de 21 points depuis le dernier baromètre publié en 2017.

Deux nouveautés pour cette 9ème édition !

Depuis 2015, l'appel à projets a permis de financer plus de 580 actions pour un montant total de 7 millions d'euros. A la suite d'une étude interne des projets réalisés ces 8 dernières années et au baromètre des Petits Frères des Pauvres, le Gie IMPA a choisi d'introduire deux nouveautés pour cet appel à projets 2023.

Huit ans après le lancement de l'appel à projets, le Gie IMPA a fait le constat que, sur certains territoires peu de projets, voire aucun, étaient déployés. C'est pourquoi pour cette neuvième édition, une attention particulière sera portée aux projets qui se seront réalisés sur des communes prioritaires identifiées en Bourgogne-Franche-Comté.

Par ailleurs, face au constat issu de l'étude des Petits Frères des Pauvres, l'amitié de nos aînés devient un levier indispensable pour l'amélioration de leur vie sociale. Tisser des liens se développe au plus proche des lieux de vie des retraités et sur la durée. Ainsi, une partie de l'enveloppe budgétaire de cette année sera dédiée au soutien de projets sur une période de trois ans.

Comment candidater ?

A compter du lundi 5 septembre, les porteurs de projets pourront déposer leurs demandes de subvention jusqu'au **28 octobre 2022** minuit sur la plateforme en ligne du Gie IMPA :

<https://isolement.gie-imp.fr/>

Contact presse :

Anaïs MOLINET, chargée de communication

anaïs.molinet@carsat-bfc.fr – 03 80 33 13 64

LES CRITÈRES DE CETTE 9^{ÈME} ÉDITION

L'ACTION CONJOINTE DES CAISSES DE RETRAITE ET DES DÉPARTEMENTS

Le Gie IMPA, coordonné avec les Conférences des Financeurs de la perte d'autonomie de chaque département, permet aux structures de ne déposer qu'une seule demande de subvention par action au titre de l'année 2023 auprès des caisses de retraite et des départements.

Ainsi, les actions proposées par les porteurs de projet peuvent toucher plusieurs publics :

- des personnes âgées autonomes pour lesquelles l'action sociale est financée par les caisses de retraite,
- des personnes âgées dépendantes, relevant du périmètre d'actions de solidarité du Conseil départemental.

ORIENTATIONS DE CETTE 9ÈME ÉDITION

Agir pour les retraités sur les territoires prioritaires

L'appel à projets « Prévenir et lutter contre l'isolement social des personnes âgées » a été créé en 2015. Une étude interne a été menée pour correspondre au mieux aux besoins des retraités de la région. Il est apparu que certains territoires n'ont pas fait l'objet de projets financés dans le cadre des actions des caisses de retraite régionales. Les communes concernées sont principalement dans les départements de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de la Haute-Saône et du Châtillonnais en Côte d'Or (liste complète des communes accessible sur le site de l'appel à projets du Gie IMPA).

Soutenir plus longtemps les porteurs de projets pour ancrer davantage le lien social des aînés

Cette année, le Gie IMPA innove une nouvelle fois et va expérimenter un soutien pluriannuel à quelques porteurs de projet innovants. Leur projet devra prévoir :

- un développement croissant sur les trois ans soit au niveau de la couverture territoriale soit en nombre de personnes touchées,
- un déploiement de l'action sur au moins une commune prioritaire par an (liste en annexe du règlement de l'appel à projets).



Interview de Mme MOORE, directrice adjointe au sein du Gie IMPA

Comment a été définie cette liste de territoires prioritaires et quels sont les enjeux autour de cette question territoriale ?

« En 2021, un travail d'analyse approfondi de l'Appel à projets a été réalisé au sein du Gie IMPA depuis sa création en 2015. Cela fut l'occasion notamment de faire le bilan de l'implantation des actions sur les territoires de la Bourgogne-Franche-Comté. Nous avons ainsi repéré des territoires où il n'y avait pas eu d'actions ces dernières années. Ces zones sont essentiellement des territoires ruraux. Nous souhaitons donc encourager des initiatives sur ces communes afin que l'inclusion sociale des aînés soit une préoccupation sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté.

L'isolement social peut concerner tous les retraités, qu'ils résident en ville ou dans les villages. Cependant, lorsqu'on habite en milieu rural, l'isolement peut être renforcé compte tenu de l'habitat plus diffus et du moindre développement des moyens de transport. Ainsi, dans le baromètre 2021 des Petits Frères des Pauvres, la région Bourgogne-Franche-Comté est celle où le souhait de développement de solutions de transport adaptées aux personnes âgées est le plus fort.

Ainsi, le Gie IMPA souhaite jouer un rôle actif dans le développement des liens sociaux en territoire plus rural et se tient prêt à soutenir des actions ambitieuses, y compris au niveau du développement de solutions de transport permettant la réalisation de ces actions. »

MODALITÉS PRATIQUES POUR CANDIDATER À L'APPEL À PROJETS

Les associations, les collectivités locales, les entreprises, les établissements publics ou encore les organismes privés porteurs d'une mission de service public peuvent se porter candidats. Ces entités doivent présenter des projets qui touchent particulièrement les personnes âgées isolées ou en risque d'isolement vivant en Bourgogne-Franche-Comté : pour les repérer, les accompagner, ainsi que former des bénévoles qui iront à leur rencontre.

A compter du lundi 5 septembre, les porteurs de projets auront jusqu'au **28 octobre 2021** minuit pour déposer leur dossier sur la plateforme en ligne :

<https://isolement.gie-impa.fr/>

Les dossiers seront ensuite étudiés puis présentés en Commission du Gie IMPA qui délibèrera en mars 2023. Certains projets pourront être orientés vers la Conférence des Financeurs des Départements concernés par le projet pour un complément de financement.

Les projets financés dans le cadre de la 9ème édition de l'Appel à Projets pourront se déployer sur l'année 2023 et jusqu'au 31 mars 2024. Pour les projets trisannuels, ils se dérouleront sur la période du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 mars 2026.

Il est attendu des porteurs de projet qu'ils :

- s'appuient sur un diagnostic local et des partenaires locaux,
- favorisent le bénévolat de retraités à retraités,
- prennent en compte le développement de relations intergénérationnelles,
- développent de nouvelles technologies (hors installation et aides techniques à domicile) et visant à leur appropriation,
- s'adressent aux aidants ainsi que des publics migrants vieillissants,
- travaillent la question de la mobilité des retraités pour participer au projet.

Le formulaire de demande de subvention et le règlement de l'appel à projets sont disponibles sur le site du Gie IMPA : www.gie-impa.fr

Pour tout renseignement complémentaire : preventionsociale@gieimpa.msa.fr.

RETOUR SUR
LES PROJETS
DE L'ÉDITION
PRÉCÉDENTE

RETOUR SUR LES PROJETS DE L'ANNÉE 2022

85 PROJETS FINANCÉS LORS DE LA 8^{ÈME} ÉDITION

Avec une enveloppe commune des caisses de retraite et des Conférences des Financeurs de plus de 1 million d'euros, 85 initiatives ont pu être financées sur tout le territoire de Bourgogne-Franche-Comté en 2022.

Ces projets vont permettre à 15 000 retraités de retrouver des liens sociaux grâce à des actions variées :



dont 12 projets multi-départementaux

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS : TÉMOIGNAGES DE RETRAITÉS PARTICIPANTS, DE PORTEURS DE PROJET ET DE BÉNÉVOLES.

L'art comme thérapie à Lons-le-Saunier (39)



Le Centre Communal d'Action Sociale de Lons-le-Saunier a choisi la thérapie par l'art pour remobiliser les retraités isolés et des personnes en situation de handicap de la commune. Chaque mois, durant 1h30, les participants utilisent leurs mains et leur imagination sur les conseils de Blandine pour confectionner des objets artistiques comme une marionnette. La ville va même plus loin en mettant à disposition un moyen de transport aux personnes ne pouvant se déplacer. Geneviève, Hélène, retraitées

témoignent aux côtés de leur animatrice Blandine.

Les Rendez-Vous Malins de Vesoul (70)



Chaque semaine, un groupe de retraités et de personnes en situation de handicap participent à des ateliers collectifs pour leur redonner de l'estime de soi et développer leur confiance. Cuisine, jardinage, ateliers bien-être, sorties culturelles : toutes ces activités sont proposées pour leur permettre de retrouver du lien social. Les personnes les plus isolées font l'objet d'un suivi personnalisé. Sylvie, Joël et Laurence font part de leur expérience.



Le bien-être grâce aux animaux par l'association Zoothérapie de l'Est (25, 39, 90)



La médiation animale permet à des retraités d'une dizaine de résidences autonomie de villes comme Besançon, Belfort, Dole, Montbéliard, etc.

L'objectif : leur permettre de se retrouver en collectif, d'avoir un espace de communication libre, de combler les carences affectives grâce aux animaux domestiques présents. Chaque semaine, l'association intervient pour le plus grand bonheur de Chantal, Gérard et Patricia qui livrent leur ressenti !



Chemins faisant en Autunois Morvan (71)



Deux fois par semaine, des activités sont proposées par l'association Les Ateliers Nomades aux retraités du Grand Autunois Morvan pour les fédérer autour de micro-projets locaux. Une fois par mois, l'association regroupe différents publics de tous horizons (enfants, bénévoles, retraités).

Joe et Anne, retraités témoignent aux côtés de Maëlle, bénévole, et Brigitte, chargée de projets de l'association.



Les ateliers de sophrologie (39)



L'association ÉPOKÉ propose aux retraités du Jura un temps de relaxation grâce à des ateliers sophrologie. Colette, Nicole et Jean-Pierre profitent d'un temps de relaxation dynamique une fois par semaine. En petits groupes, les participants sont encouragés à prendre librement la parole. C'est Aurore, sophrologue, qui dispense ces ateliers et instaure, à chacune de ces séances, un climat bienveillant de détente, et de confiance. De quoi lutter contre l'isolement social à Lons-le-Saunier.

Les ateliers jardin à Saint-Sulpice (58)

A l'école Louis Trébault, à Saint-Sulpice dans la Nièvre, les enfants et leur enseignant participent à des ateliers de jardinage lancés par la mairie. Michel, 85 ans, se joint à eux pour transmettre ses connaissances. Ainsi, ce projet encourage des échanges intergénérationnels.



D'autres activités sont également proposées aux seniors de la commune et de ses alentours comme des marches mensuelles, des ateliers numériques, de la gymnastique douce...

Les activités de ce projet contribuent à une diminution de l'isolement des personnes âgées de la commune, et au tissage de liens entre les habitants dont l'intervention de Michel. Ce retraité et l'enseignant témoignent sur les ateliers jardin.



Vous pouvez retrouver les témoignages de retraités dans le cadre de vidéos des projets sur la page YouTube du Gie IMPA dont les projets :



Terres de Légendes (89) : la randonnée et la culture comme leviers du lien social - Liliane, Danielle et le président de l'association, Hervé Desruelles, vous disent tout sur cette action !



Binôme 21, un projet de rencontre inter-générationnel (21) - En vidéo, Benjamin et Antoinette nous en disent plus sur leurs moments passés ensemble.



LES OPÉRATEURS DE L'APPEL À PROJETS

L'OPÉRATEUR DE L'APPEL À PROJETS

LE GIE IMPA

Depuis plus de 15 ans, les caisses de retraite organisent ensemble des actions favorisant la prévention de la perte d'autonomie des retraités de Bourgogne-Franche-Comté. Les actions communes sont discutées au sein d'un Groupement d'Intérêt Économique « Ingénierie Maintien à domicile des Personnes Âgées » (Gie IMPA).

C'est le Gie IMPA qui gère de manière opérationnelle cet appel à projets. Il en fait la promotion, il instruit les dossiers et les présente aux administrateurs des caisses de retraite ainsi qu'à la Conférence des Financeurs de chaque département. Il en assure le suivi financier et tient informés ses partenaires de l'état d'avancement des différents projets.

Aujourd'hui, le Gie IMPA est devenu un acteur majeur du maintien à domicile des personnes âgées autonomes (Gir 5 et 6), dans le prolongement de la politique d'action sanitaire et sociale de ses membres.

Véritable laboratoire d'idées des caisses de retraite, le Gie IMPA est par exemple à l'initiative de la prestation « Sortie d'hospitalisation », qui permet aux retraités non dépendants¹ d'organiser leur retour à domicile dans de bonnes conditions. La prestation s'enclenche à partir de critères de fragilité comme notamment l'isolement social, familial ou géographique. Ce dispositif a obtenu en 2012 le label « Droit des usagers de la santé » décerné par le Ministère de la Santé.

Pour renforcer la diffusion de messages de prévention, le Gie IMPA mise aussi sur la réalisation de la saison 3 de son programme *Les Zastuces*. Cette série de vidéos axée sur une approche ludique et pédagogique a pour objectif de toucher les assurés en valorisant une image positive de la retraite. Des experts apportent à la fois des informations scientifiques et partagent leurs conseils pratiques pour accompagner les assurés dans leurs problématiques du quotidien.

Le Gie IMPA pilote également des offres de prévention diversifiées et de qualité aux personnes de plus de 60 ans autour de thématiques et d'ateliers labellisés, animés par des professionnels au travers du dispositif *Les Ateliers Bons Jours*.

Le Gie IMPA propose aussi une offre de prévention globale adressée spécifiquement aux seniors vivant dans les résidences autonomie en Bourgogne-Franche-Comté : *les Atouts de l'Âge*.

Pour plus d'informations :

Sur le site internet du Gie IMPA : www.gie-impa.fr

Sur le programme de prévention les Zastuces www.leszastuces.com

Sur les ateliers et temps forts des Ateliers Bons Jours : www.ateliersbonsjours.fr

¹ Gir 5 et 6, voire Gir 4 s'ils ne bénéficient pas de l'APA

LES MEMBRES DU GIE IMPA



Le Groupement d'Intérêt Économique « Ingénierie Maintien à domicile des Personnes Âgées » (Gie IMPA) est constitué de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté, la MSA Franche-Comté et la MSA de Bourgogne.

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté



La Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (Carsat) Bourgogne-Franche-Comté est un organisme de Sécurité sociale à compétence régionale. Structure de droit privé exerçant une mission de service public, elle intervient auprès des salariés, des retraités et des entreprises de la région, au titre de la retraite, de l'action sociale et de la gestion des risques professionnels.

<https://www.carsat-bfc.fr/vous-avez-besoin-d-un-aide-dans-votre-vie-quotidienne.html>

MSA Bourgogne et MSA Franche-Comté



La Mutualité Sociale Agricole est un guichet unique qui gère l'ensemble de la protection sociale (famille, santé, retraite) des salariés et des exploitants agricoles. Elle intervient également dans le domaine de la santé et la sécurité au travail. Elle assure des missions de service public. Elle propose à ses adhérents, à tous les âges de la vie des accompagnements individuels et collectifs, en réponse à leurs besoins.

<https://bourgogne.msa.fr/lfy/web/msa-de-bourgogne/retraite/bien-vivre>

<https://franchecomte.msa.fr/lfy/retraite/bien-vivre>

Contact Presse

Anais MOLINET, chargée de communication

anais.molinet@carsat-bfc.fr

03 80 33 13 64 - 07 64 26 73 18



CONTACT PRESSE

Anaïs MOLINET, chargée de communication

anais.molinet@carsat-bfc.fr

03 80 33 13 64 - 07 64 26 73 18